

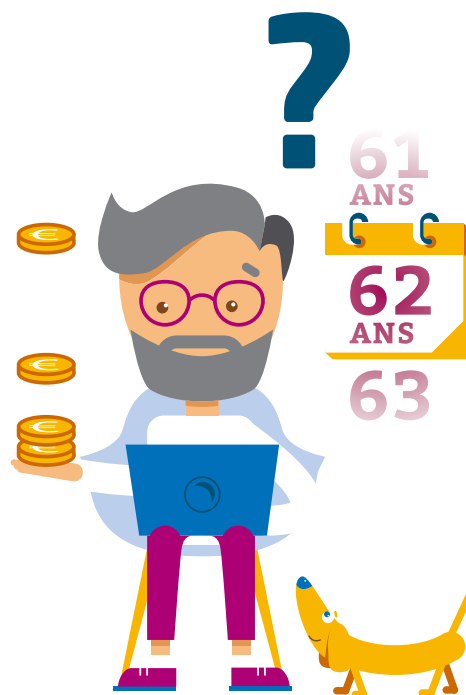
Ma retraite : quand et combien ?

Âge et montant : les 6 points-clés à retenir

1. Vous pouvez partir à la retraite **à partir de 62 ans**. Mais pour que votre retraite soit calculée au taux maximum, vous devez réunir un certain nombre de trimestres, qui dépend de votre année de naissance. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez partir à la retraite, mais son montant est réduit **de manière définitive**.
2. Certaines **situations particulières** vous permettent de partir avant 62 ans : longue carrière, handicap, etc.
3. Dans la plupart des cas, votre employeur ne peut pas vous imposer de partir à la retraite avant **70 ans**. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de votre service ressources humaines ou de votre employeur.
4. Le montant de votre retraite de base dépend principalement de trois facteurs : **vos revenus d'activité, votre nombre de trimestres et votre âge de départ**.
5. Lorsque vous réunissez les conditions pour bénéficier d'une retraite calculée au taux maximum, vous pouvez décider de **prolonger votre activité** afin d'augmenter le montant de votre future retraite. C'est ce qu'on appelle la surcote.
6. Vous pouvez, sous certaines conditions, prendre une **retraite progressive à partir de 60 ans** ou faire du cumul emploi-retraite, c'est-à-dire **cumuler votre retraite et un revenu d'activité**.

Je demande ma retraite : mes démarches

- Votre retraite n'est pas automatique. **Vous devez en faire la demande**.
- Avant de demander votre retraite, vous devez **déterminer votre date de départ**. Pour cela, faites le point sur vos trimestres acquis en consultant votre relevé de carrière et utilisez nos simulateurs d'âge et de montant de la retraite.



- Pensez à anticiper vos démarches : vous devez demander votre retraite **6 à 4 mois avant votre date de départ**.

- Pour cela, utilisez **notre service en ligne « Demander ma retraite »**, C'est rapide, facile et sécurisé. Vous pouvez tout effectuer en ligne, de la demande à l'ajout des pièces justificatives.

Tous ces services sont disponibles dans votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr.

Je veux en savoir plus !

Vous souhaitez vous informer davantage sur la retraite ? Des outils sont à votre disposition :

- le mini-site dédié à l'âge et au montant de la retraite : www.agedepart-lassuranceretraite.fr ;
- la page YouTube de l'Assurance retraite, où vous retrouverez des vidéos sur l'âge, le montant, les démarches, les services en ligne, etc. : www.youtube.com/lassuranceretraite ;
- le site www.lassuranceretraite.fr, pour accéder à des informations sur vos droits, démarches et à tous vos services en ligne.

MON ESPACE PERSONNEL

POUR MA RETRAITE, JE CLIQUE, C'EST PLUS PRATIQUE!

Sur votre espace personnel, profitez de services gratuits et personnalisés pour préparer votre retraite : calcul de l'âge de départ à la retraite, estimation du montant, consultation de relevé de carrière, etc.

- 1** Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et d'une adresse e-mail.
- 2** Connectez-vous sur notre site ***www.lassurance retraite.fr***.
- 3** Cliquez sur "Créer mon espace personnel".
- 4** Complétez les renseignements demandés.
- 5** Découvrez tous nos services gratuits et personnalisés !

Notes
